



Mikaël Schinazi est avocat aux barreaux de New York et Paris et exerce dans le domaine de l'arbitrage international à Paris. Il a soutenu en 2019 une thèse de doctorat intitulée *The Three Ages of International Commercial Arbitration*, publiée en 2021 chez Cambridge University Press, et enseigne l'histoire, la théorie et la sociologie de l'arbitrage à l'École de droit de Sciences Po depuis 2017.